Municipalité de Scott

Toujours en mouvement depuis 1895!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Marie-Michèle Benoit, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura une **séance du Comité local du patrimoine**, tenu au 1, 8e Rue, soit le jeudi 12 août 2021 à 16h.

Aux personnes intéressées par le **Projet de règlement nº 445-2020** citation de l'église Saint-Maxime et son terrain à titre d'immeuble patrimonial.

Lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a déposé le projet de règlement nº 445-2021, citation de l'église Saint-Maxime et son terrain à titre d'immeuble patrimonial.

Le projet de règlement 445-2021 est disponible sur le site web de la municipalité (https://www.municipalitescott.com/). Une version papier est disponible au bureau municipal. Une consultation écrite sera en cours de déroulement jusqu'au 13 septembre 2021. Au cours de cette consultation, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire en envoyant leurs commentaires :

- Soit par courrier électronique, à l'adresse : info@municipalitescott.com
- Soit au bureau municipal au 1070, route Kennedy, Scott (Québec) G0S 3G0

Donné à Scott, ce 6 août 2021

Marie-Michèle Benoit
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussignée, Marie-Michèle Benoit, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 août 2021

Marie-Michèle Benoit
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière